

*Questions orales**[Traduction]*

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, je voudrais dire à la ministre qu'au moment d'examiner ce marché, il faudra absolument donner une attention spéciale à l'exigence concernant la part des éléments canadiens.

Si je comprends bien, une partie importante de ce marché sera accordée à une usine sidérurgique du Nebraska, qui fournira des installations de stockage de céréales.

La ministre peut-elle répondre à la question suivante: au moment où, au Canada, la sidérurgie subit le harcèlement des fabricants américains et où, à cause d'une grave récession, des emplois disparaissent, pourquoi dépensons-nous l'argent de nos contribuables pour des produits américains au lieu de nous en servir pour donner des emplois aux Canadiens?

[Français]

L'hon. Monique Landry (ministre des Relations extérieures et ministre d'État (Affaires indiennes et Nord canadien)): Monsieur le Président, je voudrais dire à mon collègue que d'une façon générale—et peut-être en est-il au courant—l'aide est quand même liée aux biens du Canada dans une proportion de 50 p. 100 en ce qui regarde les biens fournis au pays de l'Afrique subsaharienne et de 66 p. 100 aux autres pays.

Tout ceci a pour but, justement, de s'assurer que notre expertise et notre connaissance canadiennes servent à être transmises aux pays du Tiers monde de façon à ce qu'ils soient à même éventuellement d'assurer leur propre développement.

Quant au cas spécifique qu'il me mentionne, je vais en prendre connaissance et je lui reviendrai.

* * *

*[Traduction]***L'ENVIRONNEMENT**

M. Paul Martin (LaSalle—Émard): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement.

À la suite du jugement de la Cour suprême du Canada concernant la rivière Oldman, on a demandé au ministre de faire arrêter le remplissage du bassin de retenue en attendant que la Commission d'évaluation environnementale ait terminé son rapport.

Le ministre avait dit à l'époque qu'il ne savait pas quoi faire. En fait, il avait dit qu'il avait besoin de temps. Il a maintenant eu deux mois. Le monde a été créé en six jours. Le ministre va-t-il rendre public son rapport, son ordre de suspension?

L'hon. Jean J. Charest (ministre de l'Environnement): Je suis heureux d'apprendre que la politique du Parti libéral entend créer le monde en six jours, c'est une chose que nous aimerions voir.

En ce qui concerne le jugement au sujet de la rivière Oldman, c'est un jugement qui fera jurisprudence dans le domaine de l'environnement et de la Constitution, vu que cela concerne les lignes directrices du gouvernement fédéral et leur application au processus d'évaluation environnementale.

Nos fonctionnaires continuent d'étudier les conséquences de ce jugement. Nous restons en relation étroite avec les autres niveaux de gouvernement et dès qu'une décision sera prise je serai heureux d'en informer mon collègue.

M. Paul Martin (LaSalle—Émard): Monsieur le Président, un grand nombre de Canadiens ont consacré beaucoup de temps, d'énergie et de l'argent à se battre contre ce projet, ils sont allés jusqu'à la Cour suprême et ils ont gagné.

Le fait de ne pas donner d'ordre de suspension avant que des dégâts irréparables n'aient été faits, avant le début du ruissellement de printemps, sera considéré comme un mépris délibéré du droit.

Quelle image les tergiversations du ministre donnent-elles de la crédibilité du processus d'évaluation environnementale? Et même, quelle image cela donne-t-il du respect de ce gouvernement pour le droit?

L'hon. Jean J. Charest (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, mon collègue fait des suppositions au sujet de ce que dit ou ne dit pas la loi, des suppositions que nous ne faisons pas de ce côté.

J'estime qu'avant d'agir il faut savoir ce que l'on fait. Ce n'est pas la première fois que nous sommes devant une situation difficile dans ce domaine. Il y a d'autres grands projets qui ont été examinés par les tribunaux et j'ai déjà eu l'occasion de dire à mon collègue que nous devons prendre l'énergie et le temps qu'il faut pour examiner la situation avant d'agir.

• (1450)

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, j'ai une question très facile pour le ministre de l'Environnement.